parfum assez agréable — mais qui disparaît sur les recommandations [illegible] qui est cachée sous une odeur de foin n'ayant rien de très suave.

La plante montrante par excellence est très fertiliseuse. Une température de 5° la tue, ou du moins l'empêche de fleurir. Il lui faut surtout un climat tempéré et stable; une bonne exposition au Midi et un sol calcaire et friable. Aussi ne la cultive-t-on guère que dans les terrains secs et caillouteux d'Orléanais, de Bandol et à Saint-Raphaël, près de Toulon, terrains abrités contre les vents froids du Nord. La valeur de ces fleurs diffère avec la nature du sol: une terre compacte et profonde ne donne que des capitules de mauvaise qualité.

Il ne faudrait pas s'imaginer — comme on est enclin à le croire — que les immortelles poussent dans soins. Il faut, en juillet, séparer les jeunes pousses des vieux pieds et les mettre sur pépinière sur des carrés bien ameublis que l'on arrose très peu le soir et que l'on doit couvrir dans la journée avec des branchages, sont prêtes de voir en tenir des rejetons se développer misérablement. On repiqu'en les plus robustes en septembre, en seulement au printemps, en espaçant les pieds de 40 centimètres. Deux labours par an ne sont pas de trop: le premier en octobre, le second en mars.

Les fleurs ne se récoltent que la seconde année, en juin. Un pied peut fournir annellement 150 à 200 tiges florales pendant une période de huit à dix ans.

Ajoutons enfin que les immortelles sont en butte aux attaques de nombreux ennemis. Les limaces, les escargots et les pucerons s'entendent comme larrons en foire pour les dévorer. Mais il y a surtout un amandi vor blanc qui ne leur laisse pas un moment de répit et n'est satisfait que lorsque la malheureuse plante gagnée. Le blanc de côté une maladie cryptogamique qui pousse l'entace jusqu'à ne les attaquer qu'au moment de la floraison et à arrêter ainsi au désespoir le malheureux cultivateur, n'attendant à aucun magnifique récolte.

La culture des immortelles, malgré ces soins et ces aléas, est très rémunératrice. Dans le Var même, presque tout le monde s'en occupe. C'est surtout en juin — plus rarement en juillet, — que lien la cueillette des immortelles. Des jeunes filles passent sur les champs de cultivé et ne récoltent que les fleurs non encore arrivées à maturité, ce qu'on reconnaît à ce que leur centre est marqué d'un point rouge, et que les bractées sont encore appliquées les unes sur les autres: plus mûres, elles s'aurrient aucune valeur marchande.

De retour à la maison, on attache les tiges par paquets d'environ 250 grammes (100 bottes valant de 1 à 2 francs) et on les suspend, la tête en bas, à la devanture des maisons, au plein soleil. Quand la dessiccation est complète, on enlève aux tiges leurs feuilles et on les [illegible] [illegible] qui les ajoutent instilement. Les tiges ainsi dénudées, sont ensuite réunies en paquets, mis dans des endroits secs, bien aérés et à l'abri des rats, en bien exposédies dans des vides où l'on se livre à la confection des couronnes. Cette exposition se fait en caisses de 25 à 31 kilogrammes de fleurs, séparées les unes des autres par du papier de soie. Le prix moyen est d'un hectare est aujourd'hui d'environ 250 à 300 francs.

Les immortelles se colorent et se décolorent avec la plus grande facilité. La couleur naturelle est jaune; toutes les autres sont teintes avec des produits chimiques, jusque et y compris les immortelles rouges chères au cœur des révolutionnaires. En France, on a employé jusqu'à ces immortelles que dans les ceremonies funèbres; en Russie et en Suisse elles sont utilisées pour l'ornementation de l'intérieur des maisons, mais presque toujours après l'avoir teintes. Le jaunge glaucomatique, s'achètent pas à la manie du coloriage artificiel: on revive leur teinte à l'aide du vapeurs d'acide sulfureux.

Chronique électorale

L'Élection de Saint-Amand

Nous avons donné, hier, le résultat total de l'élection de Saint-Amand. Aujourd'hui nous publions le tableau de vote par commune avec la répartition des chiffres au premier tour.

Communes	25 octobre 1896 Pla-tiste	Pha-lecque	Beur-voy	1er nov. 1896 Pla-tiste	Pha-lecque
Bouvignies	44	29	»»	38	36
Brillon	115	51	»»	114	66
Locaiges	254	287	7	253	289
Marchis	82	109	1	90	121
Millonfosse	106	27	1	120	25
Nivelles	99	147	3	113	151
Rosult	132	209	1	140	206
Rumegies	193	178	4	184	209
St-Amand (r.g.)	574	358	222	608	299
Sars-Boisières	70	53	»»	68	56
Thun	76	70	»»	83	73
Total	1742	1499	239	1904	1722

La comparaison des chiffres des scrutins des 25 octobre et 1er novembre permet de constater que M. Plateele a gagné des voix dans les communes de Brillon, Maulde, Millonfosse, Nivelles et Thun.

Quant à la ville de Saint-Amand, on peut remarquer que les voix du citoyen Beauvois ont sont réparties en nombre à peu près égal entre M. Plateele et M. de la Phalecque.

Chronique Régionale

NOS REPRÉSENTANTS

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans les divers scrutins relatifs à la loi sur les vins artificiels:

1° *Sur le passage à la discussion des articles:*

Nonn. — Ont voté pour: MM. Cochin, Coget, Dansette, Defontaine, Dron, Dubois, Eliez, Guillemin, Hayez, Lemire, Le Gavrian, Loyer, Michau, Lepez, Siriot, Sever, Plichon, Wallemelle, Montalembert.

Ont voté *pour*: MM. Defontaine, Guesde.

Pas-de-Calais. — Ont voté *contre*: MM. Adam, Boudenoot, Dussaussoy, Fanien, Graux, Jonnart, Roux, Ribot, Taillandier.

Ont voté *pour*: MM. Basly et Lamendin.

La Chambre a repoussé par 378 voix contre 103.

2° *Sur le prise en considération de l'amendement Narcel Habert, limitant les effets de la loi à la fabrication industrielle.*

Nonn. — Ont voté *contre*: MM. Cochin, Coget, Dansette, Dron, Dubois, Eliez, Guillemin, Hayez, Lemire, Le Gavrian, Loyer, Michau, Lepez, Siriot, Sever, Plichon, Wallemelle, Montalembert.

Ont voté *pour*: MM. Defontaine, Guesde.

Pas-de-Calais. — Ont voté *contre*: MM. Adam, Boudenoot, Dussaussoy, Graux, Jonnart, Ribot, Taillandier.

Ont voté *pour*: MM. Basly, Lamendin, Roux.

La Chambre a adopté par 313 voix contre 184.

A M. Édouard Delesalle

En faisant l'historique des relations politiques des cléricaux et des socialistes, au cours de ces dernières années, j'ai dit que M. Serive avait été élu conseiller général grâce à la duplicité de M. Delesalle et du *Réveil du Nord*; et que, lors des élections municipales de 1892, M. Édouard Delesalle, au sein de l'Alliance républicaine socialiste, fut d'avis d'entrer en négociations avec les cléricaux, en vue du second tour de scrutin.

M. Delesalle répond que je lui découche des injures qui ne sauraient l'atteindre.

Nous définons M. l'adjoint aux finances de relever dans notre article une seule expression injurieuse.

Nous avons formulé contre lui deux imputations précises. Avons-nous, oui ou non, dit la vérité? C'est ce que M. Delesalle devrait bien nous déclarer, au lieu de nous jeter des injures dédaigneuses qui ne lui conviennent guère.

Selon un procédé jésuitique qui lui est familier, M. Delesalle nous lance un trait qui veut, sans doute, être très méchant, mais dont nous ne devinons pas la portée.

« Les appréciations de ce qui ont collaboré au *Petit Nord*, dit-il, ne peuvent m'émouvoir. »

Que s'oublie cette insinuation? J'invite M. Delesalle à s'expliquer.

G. R.

Chronique Locale

ROUBAIX

L'INSTITUT TURGOT

Depuis quelques jours, nous avons pris à cœur de parler de l'enseignement primaire, mais nous le défendre, il n'en a nul besoin, mais pour le faire connaître, montrer quel est son véritable but et dire tout ce que ses efforts tendent le personnel enseignant primaire parvient à prodiguer l'instruction dans les masses.

L'enseignement primaire, mal nommé, ne l'ignore, se divise en deux parties, le second étant le complément indispensable de la première. Nous avons nommé l'enseignement primaire et l'enseignement primaire supérieur.

Dès qu'il est représenté à Roubaix par deux instituts: l'Institut Turgot, pour les garçons, et l'Institut Sévigné pour les jeunes filles

Mesquinds à traiter la spécialité française, nous parlerons d'abord de l'Institut Turgot ou école primaire supérieure de garçons, nous réservant, dans un prochain article, de présenter à nos lecteurs l'école primaire supérieure de jeunes filles.

L'institut Turgot, situé rue de Soubise, est dirigé par M. Cuvillier.

C'est une école primaire supérieure qui s'adresse surtout aux jeunes gens qui se destinent au commerce, à la banque, à l'industrie ou aux diverses professions libérales.

Le programme de l'enseignement donné par des professeurs d'élite, tous munis du certificat d'aptitude au professorat des Ecoles normales, comprend toutes les matières exigées pour l'admission dans les Ecoles normales primaires, les Ecoles d'arts et métiers, l'Institut industriel, les Ecoles vétérinaires, l'Ecole des Hautes-Études commerciales, l'Ecole des arts industriels, l'Ecole supérieure du commerce de Lille, l'Ecole des industries agricoles de Douai.

Qu'y y ajoute les examens aux Postes et Télégraphes, Contributions indirectes, Douanes, Chemins de fer.

Grâce aux bons soins de toutes les municipalités qui se sont succédé à Roubaix, l'école met à la disposition des élèves, des ateliers d'ajustage, de forge, de menuiserie et très prochainement de mécanique.

L'établissement est pourvu d'un vaste laboratoire où les manipulations se font sous la direction de professeurs expérimentés.

On y apprend l'anglais, l'allemand, le dessin linéaire, mécanique et d'ornement.

L'école possède un internat.

L'Institut a laissé peu à désirer au double point de vue de l'hygiène et des études, C'est un établissement laique de tout premier ordre.

A la date de sa fondation, fer avril 1881, jusqu'en 1896, les résultats obtenus ont été les suivants:

Brevet supérieur: 14 élèves reçus.
Ecole d'Arts et métiers de Châlons: 16 élèves reçus.
Ecole Vétérinaire d'Alfort: 2 élèves reçus.
Examen des Percepteurs: 2 élèves reçus.
Certificat d'Etudes primaires supérieures: 127 élèves reçus.
Ecole supérieure de Commerce de Lille: 6 élèves reçus.
Ecole des industries agricoles de Douai: 2 élèves admis.
Brevet élémentaire: 146 élèves reçus.
Ecole normale de Douai: 30 élèves admis.
Postes et Télégraphes: 3 élèves reçus.
Bourses des Lycées et Collèges et d'Enseignement primaire supérieur: 30 élèves reçus.
Volontariat: 155 élèves reçus.
Douanes sédentaires: 4 élèves reçus.
Institut industriel de Lille: 39 élèves admis.
Certificat d'Études primaires pour les classes élémentaires: 479 élèves reçus.
Élèves placés dans le Commerce: 437.
» » l'Industrie: 482.

Ces chiffres se passent de tout commentaire. Ils sont un éloquent et sans suffisamment victorieuse à ceux qui, de parti pris, cherchent à dénigrer un enseignement qu'ils savent inattaquable.

L'âge moyen des élèves admis dans l'école supérieure est de douze ans; ils sont reçus sur présentation du certificat d'études primaires et après examen. Un certificat de bonne conduite peut aussi être exigé.

Depuis sa fondation, l'Institut Turgot n'a fait que prospérer. Chaque année voit accroître le nombre de ses élèves et la liste de ses succès.

Notre école primaire a su gagner et conquérir autour d'elle bien des sympathies et tous ceux que le parti pris n'aveugle pas, lui rendent justice, en déclarant hautement que l'Institut Turgot offre toutes les garanties aux parents désireux de voir leurs enfants faire de solides études primaires, sous l'œil de professeurs capables et d'une moralité qu'on ne saurait suspecter.

Marius VÉRAN.

UN HOMME QUI SE JETTE sous le Car à vapeur

HORRIBLES DÉTAILS

Un dramatique suicide a, dimanche soir, jeté l'émoi dans la commune de Flers-Breucq.

Un homme a été littéralement broyé par le tramway à vapeur, dans des circonstances que nous allons relater d'après notre enquête: enquête et la déposition des témoins de cet horrible drame.

Dimanche soir, le tramway à vapeur partant de Roubaix à 6 heures et demie, après avoir franchi l'arrêt du Breucq, arrivait à environ cent mètres de la ferme Warembourg, lorsque le mécanicien aperçut un homme qui brusquement s'élance sur la voie.

Renverser la vapeur, courir, fut l'affaire de peu d'instants. Quelques mètres séparaient l'individu de la machine. Très distincement le mécanicien le vit avoir quelques hésitations, recular, et se perdre dans la nuit.

Emporté par son élan, le train fila et le mécanicien voyant la voie libre, livra passage à la vapeur.

Une demi-heure plus tard, comme le train partait à nouv heure de Roubaix, arrivait à même endroit, il était alors onze heures quarante, le mécanicien Cras vit venir à lui une forme humaine comme un grand chien marchant à quatre pattes sur la voie.

Après avoir cerné, il renversa la vapeur. Cétait trop tard. Un brolement d'os se fit entendre et quand le car stoppa quelques mètres plus loin, les roues et la voie étaient remplies d'une bouillie sanglante.

Le mécanicien, les conducteurs Blanquart et Doubles se portèrent en arrière et virent un spectacle terrifiant.

Un homme absolument décapité, la tête réduite en bouillier informe, les bras coupés gisait sur la voie.

La victime

S'empressant autour de ces restes mutilés, les employés de car les rassemblent tant bien que mal et les déposent sur la plate-forme du car couverte de feuilles de betteraves, pour les transporter dans la salle de téléphones à l'arrêt du Petit-Wasquehal.

Là se trouvait en présence du cadavre d'un homme. Ses cheveux, noient qu'on pouvait les démêler dans la bouillie sanglante, étaient bruns. Il était vêtu d'un pantalon et d'un gilet à carreaux bruns et noirs, portait un deuxième gilet en velours marron, un veston en toile ditte de Vichy, et une casquette à carreaux, couleur marron.

Dans ses poches aucun papier pouvant établir son identité, mais un porte-monnaie vide, une clé et deux morceaux de carreaux.

Son pantalon; article de confection, a des boutons en cuivre partout: Nouveauté, article de Paris.

Se trouve-t-on en présence d'un suicide? Cette hypothèse paraît admissible, bien que des présomptions paraissent seules la confirmer. La taille de l'homme est de 1 m. 65 environ.

Détails complémentaires

Le corps mutilé de l'inconnu passa toute la nuit dans la goirite du Petit-Wasquehal. Hier matin, la gendarmerie et la police averties sont venues faire leur enquête et faire reinnaser le corps humain qui se trouvaient encore sur la voie.

Vers trois heures, le garde Demouvaux a fait procéder à la mise au bier du cadavre et des débris; il a fait conduire le tout à la morgue du cimetière de Flers-Bresoq.

La machine N° 13

La machine, cause inconsciente de ce drame porte le N° 13; elle fait partie du petit quatre cadavres. C'est sur moteur qui semble être choisi spécialement par les désœpérés pour mettre fin à leurs jours.

L'enquête

Le gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête des plus sévères pour arriver à jeter quelque clarté sur ce drame, mais sans y parvenir. Jusqu'à ce malheureux broyé de Flers-Breucq est inconnu.

L'état pitoyable du malheureux est dû à ce que le chasse-pierre, au lieu de le projeter dans le fossé, l'a lancé en pleine voie et on l'espace de quelques secondes, le train entier a passé sur lui.

Ivresse, coups et blessures, outrages aux agents

Dimanche soir, vers 9 heures, l'agent de la sûreté, Berthe, qui passait place de la Fosse-aux-Chênes, était requis en même temps que l'agent Ferret, par Mme Léonie Cavelier, cabaretière, rue de la Chapelle-Carrette, 41.

Un individu ivre, Jean-Baptiste Renoceaux, tisserand, demeurant rue Saint-Laurent, sour Sadie-Catherine, 42, venait de jeter une chope à la tête de sa servante, Léonie Dheuze, lui faisant une blessure au-dessus de l'œil gauche. Non content de l'avoir blessée il lui avait encore mis ses vêtements en pièces. A leur arrivée les agents le trouvèrent étendu sur le plancher. Ils furent obligés de le relever, mais quand ils voulurent se mit à les insulter et souffleta l'agent Berthe.

Pendant qu'on l'emmenait il promit aux représentants de l'autorité, de les tuer à sa sortie de prison. Il a été écroué au dépôt de sûreté. La blessure de Léonie Dheuze n'est pas grave.

Un acte de sauvagerie dans une filature

Hier après-midi, vers deux heures, une scène de sauvagerie vient dérouler à la filature Augustin Valentin, rue du Collège.

Quelques ouvriers étaient en train de discuter. Au bout d'un certain temps, la discussion devint vive. Un nommé Arthur Thomas, âgé de 36 ans, demeurant rue Mange, 104, voyant qu'on allait en venir aux coups, s'avança pour s'interposer. Mal lui en prit, car avant qu'il ait pu prononcer une parole, deux des ouvriers se jetaient sur lui, le roulent de coups, le terrassant et le frappant à coups de talon. Les autres ouvriers prenant leur parti de cette lâche et brutalité, arrachèrent le pauvre homme des mains de ses deux lâches agresseurs et lui donnèrent des soins.

Il en avait certainement besoin. Ses agresseurs avaient frappé le malheureux avec une telle sauvagerie qu'il était presque défiguré. L'œil gauche était tuméfié et il lui était impossible de voir clair. Le nez, les lèvres, le menton étaient fendus, écorchés. Sur tout le corps il portait des places sanguinolantes et il était, en un mot, dans un état pitoyable.

La police fut aussitôt prévenue et les agents emmenèrent les deux forcenés au commissariat du 4e arrondissement, où M. Chapé, commissaire de police, leur fit subir un interrogatoire, à la suite duquel ils furent écroués au dépôt central. Ce sont les nommés: Henri Bellanger, âgé de 40 ans, demeurant rue de la Tuilerie et Jean Bortkowski, âgé de 23 ans, demeurant rue Sébastopol, tous deux rattacheurs. Le blessé sera examiné aujourd'hui par un médecin.

Un accident de travail

Hier matin un accident s'est produit à l'établissement Motte et Bourgeois, rue des Longues-Haies, 19, et dont M. Dubrulle, 43 ans, demeurant rue du Moulin, cour Lorédan 4, a reçu sur la jambe droite une lourde pièce de tissus qui lui a brisé la jambe. M. le docteur Godefroy, après lui avoir donné les premiers soins, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Un vol à la brasserie Universelle

Dimanche, vers minuit, le gérant de la Brasserie Universelle, faisait chercher les agents de service rue de la Gare et remettait entre leurs mains le nommé Henri Niffle, âgé de 17 ans, prisonnier, demeurant rue du Chemin de fer, 67, qui venait de lui voler différents objets, tels que des cuillères à café, des verres, du sucre, etc. Le voleur a été écroué au dépôt du 1er arrondissement.

Des démoliseurs de palissades

Dimanche soir, vers 7 heures, les agents de service, rue de Babylone étaient requis par M. Louis Chantraine, demeurant rue de la Balance, 117. Il leur déclara que plusieurs individus venaient de démolir une palissade lui appartenant.

Ils se rendirent à l'endroit indiqué par le plaignant, mais les individus avaient pris la fuite. M. Chantraine a porté plainte.

Les effets de l'accordéon

Les agents de service rue de la Tuilerie ont dressé procès-verbal dimanche soir vers dix heures, à un nommé Adolphe Spriet, âgé de 18 ans, demeurant rue de l'Epeule, cour Dodin, 10, qui jouait de l'accordéon et à une vingtaine de personnes qui le suivaient en chantant.

Ivres-morts

D'manche après-midi, vers une heure, le sieur Debornne Louis, âge de 37 ans, tisserand, demeurant rue Bernard, 72, a été trouvé couché ivre-mort sur la Grande-Place. Il a été conduit au dépôt.

Une heure plus tard, une nommée Sophie Delhaye, âgée de 44 ans, ménagère demeurant rue du Chemin-de-Fer, 57, était trouvée dans le même état, rue du Grand-Chemin. Elle a été, à son tour conduite au dépôt.

Ivresse

Dimanche après-midi, les nommés: Pierre-Jean Bonte, âgé de 56 ans, tisserand, demeurant rue Beauvreuant, 29; Alfred Cahy, âgé de 21 ans, rattacheur, demeurant rue des Longues Haies, cour Bac-40; et Victor Stiemepiele, âgé de 32ans, débourreur; demeurant rue de la Blanche-Porte, à Tourcoing, ont été arrêtés pour ivresse et outrage au dépôt.

Une manifestation patriotique au cimetière

Sous ce titre nous avons parlé dans notre numéro d'hier de la superbe manifestation patriotique qui s'est produite au cimetière de Roubaix sur la tombe des soldats morts pour la patrie. Un grand nombre de sociétés patriotiques et militaires assistaient à la cérémonie.

Dans la nomenclature de ces sociétés, nous avons omis de parler de l' « Union des patriotes », l'une des sociétés patriotiques les plus importantes de Roubaix. Nous nous empressons donc de réparer cet oubli involontaire.

Société artistique

Le président, M. Devillers, a reçu du Ministère des Beaux-Arts, le rapport de laquelle nous extrayons le passage suivant:

« J'ai l'honneur de vous informer que l'administration des Beaux-Arts prépare en ce moment le règlement de l'Exposition de Roubaix-Tourcoing pour quelle les artistes de Roubaix-Tourcoing pourront présenter leurs œuvres, aux mêmes conditions que ceux de Paris.

Nous croyons que ce paragraphe intéressera nos artistes.

Maladies des voies urinaires

Docteur FAUCHÈRE, médecin-spécialiste, 25, rue Nationale, Lille et 106, rue du Grand-Chemin, Roubaix, le 1er et 3e vendredis du mois, jeudi, vendredi, de 1 à 5 h., les autres jours de 2 à 9 h. soir. n.o

20 ANS DE SUCCÈS

Elixir vermifuge du docteur DIÉU, le remède le plus puissant contre l'expulsion des vers. Prix du flacon: 75 centimes.

Dépôt: Roubaix, Pharmacie Mortier, 148, rue de Lannoy. — Vente en gros: *Pharmacie* V. Crépin, à Fourmerie (Oise).

Pour 10 centimes on a 333 litres de gaz. *Voir la de page.*

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette
3 Grands Prix. 20 Médailles d'Or.

TOURCOING

LA QUESTION DU CONDITIONNEMENT et la Chambre de Commerce

Hier soir, à 8 heures, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Victor Hassebroucq, maire, la réunion des membres délégués de la Commission des Finances: MM. Félix Mullier, Victor Hermant et Emile Desurmont et des membres de la Chambre de Commerce.

Étaient présents pour la Chambre: MM. Jourdain, président; Paul Desurmont, secrétaire; Scalabre-Delcourt et Duvillier, membres.

La séance commencée à 5 heures 1/2, s'est prolongée jusqu'à près de 8 heures.

La question a été examinée sous toutes ses faces.

Aucune solution n'a été prise.

Une nouvelle réunion aura lieu d'ici une quinzaine de jours.

Nécrologie

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès, survenu hier matin, de M. Pierre Debuchy, secrétaire du bureau de bienfaisance.

M. Debuchy était né le 18 août 1839, il n'avait donc que 37 ans à peine.

Entré en qualité de secrétaire à l'administration charitable, le 1er janvier 1889, il s'acquitta toujours avec zèle, intelligence et dévouement de ces fonctions, et MM. les administrateurs le tenaient en très haute estime.

Atteint d'une maladie qui ne pardonne pas hélas! il a lutté jusqu'au bout, en vaillant qu'il est, et il y a lieu de se demander si ce n'est qu'il avait quitté son bureau pour n'y plus revenir!

M. Debuchy laisse une veuve sans enfant.

Nous présentons à la famille l'expression de notre sympathie attristée.

* * *

Les obsèques de M. Pierre Debuchy auront lieu jeudi à 9 heures du matin.

La société des anciens sous-officiers et soldats établie au café Leclercq, dont le défunt était vice-président assistera aux obsèques.

Terrible accident de tramway

RUE NATIONALE

Un terrible accident de tramway s'est produit hier, vers trois heures vingt de l'après-midi, rue Nationale, juste en face l'église Notre-Dame.

Le car électrique n° 54, venant de la gare des Francs, descendait la rue Nationale au moment où un groupe d'enfants sortait de l'école. A un d'eux, Joseph Desmettre, 8 ans, dont les parents habitent rue de la Latte, 152, sortit en courant pour traverser la chaussée. Il allait heurter contre l'angle droit de l'avant de la voiture. Par suite du choc, il pirouetta sur lui-même et tomba sur le sol. La roue du tramway lui passa sur la jambe droite, et le pied droit resta presque attaché au dessous de la cheville et complètement détaché.

Le malheureux enfant fut relevé par l'agent de sûreté Lecafette et l'abbé Lecomte, témoins de l'accident, et transporté à la pharmacie Clayes, place Notre-Dame, où bientôt arrivèrent MM. les docteurs Cauvillier, Brunet et Desbonnet.

Le père de la petite victime, qui est chauffeur à la fabrique de tapis de M. Léon Monnier, fut informé avec tous les ménagements possibles.

L'enfant fut transporté à l'Hôpital Civil où les trois docteurs nommés plus haut auxquels s'adjoignit M. le docteur Cattoen, pratiquèrent l'amputation de la jambe vers le milieu du tibia, l'os étant au dessous complètement broyé.

FACÉTIES MACABRES

Bagarre avec les agents à la Croix-Rouge

Dimanche dans la soirée, le sieur Desmarquette, chantre à l'église de la Croix-Rouge, vint se plaindre au commissaire central d'avoir été assailli par plusieurs individus qui se livraient à des facéties macabres.

Des individus, cachés sous des draps de lit et le visage noirci, attaquaient les passants.

Le sous-brigadier Delporte et le garde-champtère Delroyer se mirent à leur recherche et les rencontrèrent rue de la Croix-Rouge.

Ils leur firent des observations, très mal accueillies. Les agents voulurent alors s'emparer de trois individus affublés, comme sous l'avons dit plus haut, mais ceux-ci résistèrent, se sentant appuyés par des camarades.

Une bagarre eut lieu, les agents reçurent des coups de tête et le sous-brigadier Delporte fut même mordu au doigt malgré de la main droite.

Toutefois ils réussirent à amener au poste l'un des forcenés, le nommé Henri Debacker, 24 ans, maçon. Une brigade d'agents battit ensuite le quartier et les autres furent successivement arrêtés. Ce sont les nommés Achille Flipo, frondeur et Arthur Dujardin, 18 ans, bâcleur, qui, avec Debacker, faisaient « du revenant. »

Tricot Louis, 21 ans, maçon, et Henri Flipo, 27 ans, frondeur, qui avaient été mêlés à la bagarre et s'étaient opposés à l'arrestation des trois premiers, ont été également arrêtés.

La bande sera transférée aujourd'hui à Lille.

Vagabondage

Le nommé Henri Pucheret, 20 ans, sellier, sans domicile fixe, a été mis en état d'arrestation pour vagabondage.

Bris de clôture

Jules Sepaux, 18 ans, rue de Rome, n'a rien trouvé de mieux que d'aller jeter les carreaux des fenêtres de la demoiselle Joséphine Desputures, rue des Plats, 110. Il a été arrêté pour ce fait.

Accident de voiture

Une fillette de 3 ans, Marie Broutin, dont les parents habitent rue du Brun-Pain, est allée se faire écraser les jambes du cheval attelé à la voiture de M. D..., fabricant de fuseaux, dans la même rue.

La fillette fut renversée et le roue lui frôla la jambe.

M. le docteur Malieu a donné ses soins à la petite. Un repos de 8 jours suffira à la guérison.

Acte de courage

Nous enregistrons avec plaisir, l'acte de courage que vient d'accomplir l'un des concitoyens, M. Gaillard, employé à l'usine de gymnastique au 76e d'infanterie, en garnison à Paris et membre de la Société de gymnastique et d'armes « L'Union Tourquennoise ».

Voici les faits que nous extrayons d'un journal de la capitale:

Le samedi 25 octobre, vers sept heures du soir, heure à laquelle la circulation est des plus mouvementées à proximité du Panthéon, un cheval, attelé à un cabriolet qui stationnait en face d'un café, effraya par les cris d'un camelot, prit le mors aux dents et se mit à courir rue Soufflot dans la rue du Faubourg-du-Temple.

De grave accident était à craindre, lorsqu'un brave caporal du 76e, du nom de Marcellin, s'élança résolument à la tête du cheval et parvint, non sans peine, à le maîtriser, après avoir été traîné sur un assez long parcours. Le vaillant caporal a été ensuite vivement félicité par les nombreuses personnes présentes et le tendemain figurait au rapport qui a été lu à tout le régiment, un ordre du colonel dans lequel il était cite comme exemple à ses camarades.

Aux félicitations de tous les journaux qui en ont fait mention, nous y joignons les siennes, et nous espérons que, prochainement une juste distinction le récompensera.

Syndicat des Négociants et Courtiers en blousses

Le Syndicat des Négociants et Courtiers en blousses de Roubaix-Tourcoing, a tenu lundi 2 novembre et dimanche, en son siège, Café de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, une réunion des plus importantes.

Entre autres questions agitées, écho de la prochaine élection au Tribunal de commerce, a été plus particulièrement discutée.

Le syndicat voulant absolument rester dans son rôle n'entend nullement faire de politique; mais il estime que le *haut commerce* ne devant pas être seul représenté près le Tribunal, il est de son devoir de présenter un candidat pour défendre les intérêts généraux.

A cet effet, il a désigné à l'unanimité son président, M. Georges Duquesnel, pour être le porte-drapeau de la ville de Tourcoing, à la prochaine élection qui doit avoir lieu dans le courant de décembre.

Il organisera d'ici peu une grande réunion où seront invités les électeurs. Le local, la date et l'heure de cette réunion seront fixés ultérieurement.

Le syndicat des négociants et courtiers en blousses compte que tous les patentés voudront s'associer à l'œuvre d'égalité et de justice qu'il entreprend, en faisant le triomphe du candidature de l'honorable M. Duquesnel, qui aura à cœur, s'il est élu, de défendre leurs intérêts auprès du tribunal de commerce de Tourcoing.

La Commission.

La sténographie à Tourcoing

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Lamoureux, professeur de cours de sténographie de Tourcoing, et M. Desurmont, secrétaire, viennent d'obtenir un diplôme de premier degré de sténographie décerné par la Direction Montbas, pour leur dévouement à la diffusion de la sténographie. Ces récompenses ne peuvent être mieux méritées: MM. Lamoureux et Desurmont s'acquittent de leurs fonctions avec un zèle et un désintéressement qui les honorent. Nous nous faisons l'interprète de tous nos concitoyens en adressant à MM. Lamoureux et Desurmont nos plus sincères félicitations.

Le cercle sténographique de Tourcoing se réunira lundi prochain. Beaucoup de personnes notables de notre ville s'y sont fait inscrire. Parmi les nouvelles adhésions nous citerons notamment M. Demolon, le sympathique directeur de l'Institut Colbert.

Nous rappelons aux jeunes gens, commerçants ou employés que le cours de M. Lamoureux se fait tous les mardis de 8 à 9 heures.

La séance de ce soir sera particulièrement intéressante par la communication que doit y faire M. Gaillard, président de honneur et fondateur du cercle sténographique de Tourcoing.

Wattrelos. — *Coup de couteau.* — Une scène de violences s'est déroulée samedi après-midi au Crétinier, à la ferme tenue par M. Henri Lepers. Samedi matin M. Lepers avait envoyé trois ouvriers à Roubaix pour y chercher des tonneaux de vidange. En revenant, au lieu de rentrer à la ferme ils firent quelques stations dans divers estaminets et arrivèrent ainsi à l'estaminet Dupont, dans un complet état d'ivresse. M. Lepers les voyant pas revenir, s'en alla à leur rencontre.

Il reconnut son attelage en face de l'estaminet Dupont, monta sur le siège et rentra à la ferme, laissant sur le comptoir de l'estaminet, deux d'entre eux, les nommés Charles-Louis Eeckhaut, âgé de 20 ans, et Henri-Louis Metzu, une espèce de colosse, résolurent de se venger.

Au pied du monument, M. Théodore Carlier, président de la société, a prononcé le discours suivant:

Chers Camarades,

En ce jour de deuil où chacun a dans ce champ de repos un parent, un frère, un ami dont il dépère la perte, sous les vieux militaires, il est de notre devoir de venir saluer en mémoire du dernier de ceux qui ont versé leur sang pour la patrie.

Dormez en paix, chers Camarades, vous n'oublierons jamais. Vous nous avez tenu lieu de frères d'armes, vous nous avez souvent soulagé dans nos cours! Votre souvenir nous rappelera nos expériences et lorsque viendra le jour de la vengeance, nous marcherons au feu, au front haut, sous les plis de notre drapeau.

Nous exprimons ainsi que bientôt, avec le concours du Conseil municipal, nous aurons le plaisir de voir vos noms qui seront gravés en lettres d'or sur un modeste monument, pour que, de nos jeunes cœurs, sans que tous ceux qui viennent ces lieux puissent se rappeler les noms de ceux qui sont morts au champ d'honneur.

En attendant, acceptez cette couronne, humble gage de notre amitié, et soyez persuadés que tous vos vieux militaires en feront tout leur possible, conserveront votre noble souvenir et seront prêts à gagner à leurs fils, nos soldats du présent et de l'avenir, à faire comme vous l'ont fait vos pères, au danger.

Maintenant, mes braves, au nom des anciens militaires, au nom de la commune, au nom de tous les cœurs français, adieu, Vive la France!

M. Dubem, secrétaire de la même Société, a pris ensuite la parole et dit ce qui suit:

Chers Camarades,

Une pieuse coutume nous rassemble chaque année en face de ces monuments pour venir rendre hommage à ceux de nos compatriotes qui sont morts au service de la Patrie.

Je ne vous rappellerai pas dans quelles circonstances la plupart ont succombé; plusieurs d'entre nous en ont été les témoins et les récits qu'ils en ont fait, resteront gravés dans le cœur de leurs enfants qui en gardent précieusement le souvenir.

Mais en n'est pas seulement en temps de guerre que la Patrie réclame notre concours: Nous avons, en cette année le douloureux devoir de voir un des siens comme trouver la mort dans un navire commandé pour une circonstance dont la ville de Lille gardera longtemps le triste souvenir.

Que Moise Potier reçoive de nouveau, ainsi que sa famille, l'expression de nos regrets les plus sincères.

Nous sommes heureux de constater que votre désespoir cette année revêt une solennité plus grande que les années précédentes. Nous remercions bien sincèrement M. le Maire, le Conseil municipal, l'Administration municipale et les Sapeurs-Pompiers de n'être jamais à notre pour accompagnés de leurs pélerinages.

Nous ne vous quitterons pas, chers et regrettés compatriotes, sans rappeler les nombreuses sympathies qui nous a été donné dernièrement par la vieille des souvenirs d'une nation amie et la réception spéciale qui leur a été faite, gages certains d'une alliance solide et durable.

Si un jour nos enfants sont appelés à défendre le sol de la Patrie, nous constatons avec bonheur qu'ils ne seront plus seuls et accablés par le nombre. Ils auront pour les aider dans leur noble tâche, un peuple ami qui accélérera la lutte avec nous et contribuera à nous assurer la victoire.

Rappelons-nous que nous devons cette alliance à la sagesse du gouvernement actuel qui a su conserver la paix au milieu des circonstances souvent difficiles.

Aussi, est-ce avec une véritable reconnaissance envers ce gouvernement que nous disons en vous quittant:

Vive la République!

Enfin, M. Vincent, maire de Mouvaux, a prononcé un discours patriotique dans lequel il a rappelé l'historique de la guerre de 1870, l'imprévoyance du gouvernement impérial, les malheurs qui en ont été la conséquence, le relèvement de la patrie dû au régime républicain, les avantages que ce régime nous a procurés et ceux qu'il est encore appelé à rendre à notre pays.

La longueur de ce discours nous empêche de le reproduire.

FINANCES

Paris, le 2 novembre 1896.

Grâce à la ferme attitude du président du terme, mais encore du président, les capitaux des classes françaises s'effectue dans des conditions satisfaisantes; et, de nouveaux capitaux se dirigent vers les fonds d'État à finances variées comme l'Italien, l'Espagnol, etc.

Dans le groupe des Sociétés de crédit, c'est la fermeté qui a prévalu.

Le Crédit Foncier a escarcit à 656; le Comptoir d'échanges est toujours satisfaisant sur les obligations à lots de cette Société.

Le Comptoir National d'Escompte est ferme à 565.

Le Crédit Lyonnais s'échange de 764 à 763.

La Société Générale s'échange à 525.

L'action du Bec Auer a premsar à 1090.

A partir du 4 courant, la Société Française franco-tunisienne mettra en circulation cinquante 17,870 actions de 100 fr. Ces titres seront émis au pair. Les demandes de souscriptions seront reçues du versement de 50 fr. par action; le surplus sera payé en deux fractions de 25 fr. sur décision du conseil.

Les souscriptions seront reçues au